

L'Édito

Le vieillissement de la population, le changement climatique et les modifications des équilibres territoriaux posent aujourd'hui des défis majeurs et inédits.

Afin de mieux y faire face, l'Opac du Rhône s'est donc associé, comme je vous l'ai annoncé en juin dernier, avec Loire Habitat, son homologue du département de la Loire.

Les deux bailleurs sociaux forment désormais une Société Anonyme de Coordination (SAC) intitulée « Au Fil des Deux Fleuves », que la ministre du Logement a agréé le 20 août dernier.

La stratégie territoriale du projet "Au Fil Des Fleuves" s'accompagne d'une exigence patrimoniale. Sur le premier point, l'Opac du Rhône expérimentera pour la première fois en France, un nettoyage de façade par drone. Il sera réalisé sur une résidence de l'Opac du Rhône à Tarare : plus rapide et économique, les risques et les nuisances d'un échafaudage en moins ! Rendez-vous dans Op'actus de fin décembre pour en savoir plus.

Sur le second point, l'Opac du Rhône présentera en novembre le deuxième volet de son Plan Environnement dédié à l'aménagement et à la construction.

Les projets ne manquent pas, les ambitions non plus.

XAVIER INGLEBERT
Directeur général
de l'Opac du Rhône

**“L'OPAC DU RHÔNE
EXPÉRIMENTERA
POUR LA PREMIÈRE
FOIS EN FRANCE,
UN NETTOYAGE
DE FAÇADE PAR
DRONE”**

OPJ PRÉVENTION

CHAUFFAGE : PRÉVENTION ET INFORMATION SUR LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

L'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-

Alpes attire l'attention sur le fait que 20 à 100 personnes sont intoxiquées au monoxyde de carbone chaque année sur le département du Rhône.

Ces intoxications surviennent en partie à cause d'un usage prolongé d'appareils de chauffage d'appoint.

Nous vous rappelons que le type de chauffage mis en place dans votre logement a été posé par des professionnels qualifiés et répond à toutes les normes de sécurité en vigueur.

N'utilisez ni chauffages d'appoint, ni appareils non destinés à cet usage (rêchauds de camping, braseros, cuisinières...) et ne bouchez jamais les entrées et sorties d'air.

En cas de maux de tête, de nausées, de vomissements ou de perte de connaissance de l'un de vos proches, si vous soupçonnez une intoxication au monoxyde de carbone :

- aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
- arrêtez vos appareils à combustion si possible,
- évacuez les locaux et bâtiments,
- appelez les secours,
- ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel.

OPJ INFO

Chèque énergie

Le Gouvernement a annoncé le 16 septembre 2021 le versement d'un chèque énergie exceptionnel de 100€ pour tous les bénéficiaires de la campagne chèque énergie 2021. Ce nouveau chèque énergie sera envoyé automatiquement en décembre 2021.



OPACTUS A VOUS

RAPPEL : A l'occasion de son 101^{ème} anniversaire,
les équipes de l'Opac du Rhône vous lancent un challenge

Le principe :

/ Constituez une équipe de voisins dont la somme des âges est égale à 101 :
ex : Résidence "nom" à "nom de la ville" : un locataire de 30 ans et son enfant de 5 ans avec une voisine locataire de 66 ans.

/ Envoyez la photo de votre équipe avant le 30 novembre 2021, en indiquant sa composition et le nom de la résidence (les noms-prénoms ainsi que les âges de chaque membre) à : communication@opacdurhone.fr

/ Chaque foyer membre d'une équipe remportera un panier gourmand de produits en circuits courts (confitures, jus artisanaux ...).

Le règlement du jeu est disponible sur le site internet, rubrique actualités.



OPACTUS OPÉRATION



Une maison d'accueil spécialisée à Claveisolles

Vendredi 24 septembre s'est tenue la pose de première pierre de la maison d'accueil spécialisée (MAS) de Claveisolles.

Dès l'automne 2022, 60 personnes handicapées psychiques lourdes seront accueillies dans cet établissement parfaitement adapté à leurs besoins. L'Agence Régionale de Santé (ARS) en a confié la gestion à l'association la Roche, l'Opac du Rhône en assure la construction, fort de son expertise en matière de résidences spécialisées.

Dans le cadre de son engagement environnemental, l'Opac du Rhône gère le chantier dans une logique d'économie circulaire et installe une façade en structure bois.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Opac du Rhône, c'est 1 384 logements en résidences spécialisées dont 800 qui accueillent des personnes handicapées.

Depuis plus d'un demi-siècle, l'Opac du Rhône construit des établissements adaptés aux besoins spécifiques des personnes âgées et/ou handicapées (résidence pour jeunes autistes par exemple), comme la MAS de Claveisolles.

Les bâtiments sont conçus en étroite synergie avec les associations et organisations qui en assurent la gestion et qui connaissent au mieux les attentes de celles et de ceux qui vont y vivre.

L'implantation de ces résidences génère également des emplois, qui contribuent au dynamisme de l'économie locale et à l'attractivité des communes.